



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FINANCES PUBLIQUES**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 14 mars 2024

### **POURSUITE DES PERMANENCES AGRICOLES MULTI-ADMINISTRATIONS**

Le préfet de la Somme et le directeur départemental adjoint des finances publiques ont réuni le jeudi 14 mars le collectif des services de l'État et des opérateurs (DDTM, DDETS, OFB, Chambre d'agriculture, ASP, MSA, DRAAF, DREAL et la conseillère départementale à l'accompagnement des entreprises en difficultés) pour faire un point de situation sur les dispositions et préparer les réponses à apporter aux agriculteurs reçus lors des permanences.

Ces permanences, qui ont débuté le 1<sup>er</sup> mars et qui ont été reconduites cette semaine, ont représenté une vraie opportunité pour permettre aux agriculteurs d'exposer leurs difficultés concrètes ; 71 d'entre eux ont ainsi été reçus et ont pu rencontrer l'interlocuteur approprié en capacité de les conseiller puis de saisir le(s) service(s) de l'Etat concerné(s) qui s'engagent à apporter une réponse à chaque agriculteur dans les meilleurs délais.

Afin de prendre en compte le besoin de proximité exprimé, et pour ne pas rompre le lien créé, les permanences agricoles au plus près du terrain sont reconduites les deux prochaines semaines de 9h à 12h, selon le calendrier suivant :

- Lundi 18 et 25 mars : sous-préfecture d'Abbeville
- Vendredi 22 et 29 mars : France Services de Boves
- Jeudi 21 mars : sous-préfecture de Péronne
- Jeudi 28 mars : sous-préfecture de Montdidier

Face aux difficultés de trésorerie rencontrées par les agriculteurs, un comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises spécial, dédié à l'agriculture, se réunira le mercredi 27 mars sous la présidence du préfet et de la DDFIP.

**Service communication et  
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48  
Mél : [pref-communication@somme.gouv.fr](mailto:pref-communication@somme.gouv.fr)



Préfet de la Somme



@Prefet80

51, Rue de la République  
80000 Amiens